Pôle 3 – EP3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être

Soins de beauté et de bien-être

Relation avec la clientèle et vie de l'institut (épreuve orale), en établissement –40 min coef 4

- **Objectif de l'épreuve** : cette épreuve a pour but de vérifier la maitrise des compétences professionnelles de l'élève, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre d'activités du pôle 3.
- **Compétences professionnelles** évaluées dans le **pôle 3** avec les **savoirs associés** qui leur sont rattachés :

Situation 1	Situation 2
C31 Accueillir et prendre en charge la clientèle **C32** Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques **C34** Organiser un planning de rendez vous	**C33** Mettre en valeur et promouvoir des prestations **C35** Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien être

- **Périodes d'évaluation** :

S1 : au cours du 2ème semestre pour les CAP 1 an, au cours de l'année de Terminale pour les CAP 2ans.
pour la certification intermédiaire au plus tard fin du 1er semestre de 1ère Bac Pro ou dernier semestre de1ère Bac Pro pour les élèves en passerelles
S2 : après la durée règlementaire des PFMP pour tous les candidats

Situation N° 1 :
1 situation d'évaluation dans le cadre d'une simulation de vente d'un produit cosmétique ou d'une prestation esthétique dans un espace de vente contextualisé, au cours de laquelle une prise de rendez sera effectuée.

Durée : 15 min dont 5 min de préparation
10min de sketch

40 pts

Situation N°2 :
Présentation d'un dossier*élaboré par le candidat correspondant aux activités professionnelles réalisées pendant les PFMP relevant des C 33 et C 35 du pôle 3, suivie d'un entretien avec le jury.

Durée : 25 min

40 pts

Durée totale de l'épreuve EP3
40minutes
Sur 80 points

L'évaluation est assurée par un professionnel (dans la mesure du possible ou d'un PLP esthétique) et d'un enseignant Esthétique ou vente.

**Le dossier comporte 6 pages maximum avec - une partie de 2 pages maximum de présentation d'une ou des entreprises support de PFMP (identité, statut et description de l'environnement, typologie de la clientèle, aménagement des locaux, organigramme, présentation des prestations esthétiques).*
- une partie de 3 pages maximum présentant la mise en valeur des produits cosmétiques et/ou des prestations esthétiques, description des techniques de marchandisage utilisées dans l'entreprise (vitrine, présentoirs, PLV, aménagement de l'espace de vente)
- l'attestation des PFMP
Le candidat qui ne présente pas de dossier se voit attribuer la note 0 à cette partie d'épreuve.